

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article227>



# Déclaration de l'UTS - UGTG à propos de la grève des cliniques

- Actualité -



Date de mise en ligne mercredi 28 février 2007

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**TOUS A LA MANIFESTATION, MERCREDI 28 FEVRIER 2007. SANBLÉ, 9 vè DOUVAN UGTG.**

**Camarade, Travailleurs de la Santé, Population de Guadeloupe,**

Pour obtenir un salaire net de 1.200,00 Euros pour les agents de service et les brancardiers, et une augmentation de 5% pour les autres salariés (Aide-Soignants, Infirmiers, Kiné, .....Secrétaires, etc), nous sommes en grève depuis le 15 janvier 2007.



**Les employeurs, tous des médecins, préfèrent faire durer la grève, tentent d'affamer les grévistes plutôt que de nous garantir une augmentation de salaire au niveau minimum de l'évolution du coût de la vie.**

Les docteurs LACROSSE de la Clinique de Choisy au Gosier, KADJI des Eaux Claires , JEAN-JACQUES des Eaux Marines ont demandé au tribunal de nous condamner entre 500 et 1.000 Euros par jour davwa dapré yo nou ka baré moun pou yo pa travay.

**En réponse, depuis une semaine, nous avons décidé d'utiliser, totalement, notre droit de grève.**

**C'est ainsi que dans la majorité des cliniques de Guadeloupe, plus aucune admission n'est possible, plus aucun soin ne peut se faire, en respect des règles d'hygiène et de sécurité, tout simplement parce que nous avons cessé de travailler.**

Pourtant, le conflit aurait pu se régler très tôt, si les patrons acceptaient la reprise des négociations, et surtout, respectaient notre droit à la Négociation Collective de Branche de Guadeloupe.

Ils disent ne pas pouvoir augmenter de plus de 1% notre salaire, alors que le secteur privé de la santé en Guadeloupe contrôle plus de 30% de l'activité en médecine, plus de 50% en chirurgie, et plus de 70% en rééducation.

**Tous leurs investissements sont assurés avec des fonds publics à hauteur de plus de 35% de leur coût et ce sont plus de 1.600.000,00 Euros dont ils ont bénéficié en 2002 pour les aider à payer les salaires de personnels qualifiés.**

## Déclaration de l'UTS - UGTG à propos de la grève des cliniques

---

Nous les soupçonnons, aujourd'hui, de se servir de notre mécontentement pour encore obtenir des subventions de l'État, et, perpétuer leur politique de gestion....Investissement public / richesse privée.

**Nous soupçonnons également certains médecins, dirigeants de clinique, de se servir de la grève pour augmenter leur activité en attirant à eux les malades qui ne sont pas admis dans les cliniques en grève.**

Ce ne sont donc, que de vulgaires commerçants qui de surcroît agitent les désagréments prévisibles d'une grève longue pour obtenir le soutien de l'État (justice et police) dans leur volonté de réprimer les grévistes.

**Après près d'un mois et demi de mobilisation, les patrons des cliniques maintiennent qu'ils ne reprendront les négociations sur les salaires, que le 06 mars 2007, de 10 h 00 à 13 h 00, et ce, que pour les salaires 2007.**

## C'est de la provocation !

**Et pourtant nous avons été particulièrement conciliants.**

" Le 30 octobre 2006, nous avons réclamé 5 % d'augmentation de la valeur du point 2006, soit pour une ASH payée 1.411 Euros brut, 70,55 Euros brut par mois,

" Le 31 octobre 2006, au deuxième jour de négociation, nous avons proposé 72,41 Euros Brut forfaitaire pour tous les salariés, soit une augmentation de 2,2% de masse salariale de la Branche Santé. Les Patrons n'ont fait aucune contre-proposition.

Ils maintiennent 1% d'augmentation pour 2006 alors que le coût de la vie a évolué de plus de 2%. Ils affirment que leur position se justifie par la baisse de 3% de leur tarif. Or, cette baisse décidée par l'Assurance Maladie est limitée aux trois (3) derniers mois de l'année 2006. Les tarifs devraient être remis au même niveau dès janvier 2007. De plus, cette baisse ne concerne que certaines activités.

**En vérité, les patrons de la FHP Guadeloupe, en écho à la FHP France ont décidé :**

- ▶ 1% en France, c'est 1% en Guadeloupe,
- ▶ Pas de négociation particulière en Guadeloupe,
- ▶ Pas de négociation sur les salaires,
- ▶ Pas de Convention Collective en Guadeloupe.

C'est fort de cette position que les négociations du 1er et du 09 février 2007, n'ont pas abouti. Nous avons pourtant proposé une négociation sur les deux (2) années 2006 et 2007, avec une augmentation forfaitaire de 100,00 Euros net pour tous les salariés. Cette proposition améliore la situation des bas salaires, comme celui des ASH qui passeront de 1.100, 00 Euros net à 1.200, 00Euros net et se limite à 5% pour les IDE, soit 2,5% par an, le niveau de l'évolution du coût de la vie.

## **Déclaration de l'UTS - UGTG à propos de la grève des cliniques**

---

Si les patrons ont accepté de faire passer les ASH à 1.200,00 Euros net à compter de mars 2007, ils refusent toute négociation pour les autres salariés. Ils refusent d'appliquer l'évolution du coût de la vie.... C'est inadmissible et scandaleux.

**La richesse des cliniques et également due à la compétence et à la disponibilité des travailleurs des cliniques. Nou tini dwa manjé osi.**

Nous poursuivrons la lutte jusqu'à la satisfaction de nos revendications :

<sup>a</sup> 100,00 Euros net forfaitaire pour tous les salariés pour 2006 et 2007 à compter de mai 2006,

<sup>a</sup> Révision de l'accord sur la mutuelle et la prévoyance,

<sup>a</sup> Mise en place d'un Plan de Formation de Branche,

<sup>a</sup> Révision de la Convention Collective

**Nous invitons les Autorités de Santé (DSDS, ARH, CGSS) à agir pour la reprise immédiate des négociations.**

Seuls les patrons des cliniques et les médecins qui continuent à accueillir des malades sans garantie de sécurité, sont responsables des conséquences de cette grève sur les patients.

**La i pann .....i sèk !!**

**Ansanm nou ka lité.....Ansanm nou ké gannyé !**

PAP, le 28/02/07

Le Conseil Syndical de l'UTS-UGTG